



Société El Fouledh : Baisse des pertes à 23 MDT en 2018

Les dégâts subis par la Société tunisienne de sidérurgie (EL FOULADH) sont passés de 27,9 millions de dinars (MDT) en 2017 à 23 MDT en 2018, malgré l'hémorragie continue des charges financières qui ont frôlé les 30 MDT en 2018 contre 22,5 MDT en 2017, suite à l'accumulation du volume de dette et la hausse du niveau de crédits à court terme.

Dans un rapport sur "les établissements publics" publié jeudi par le ministère des Finances sur son site électronique, il est indiqué qu'il est nécessaire d'accélérer l'assainissement de la situation financière de cette société pour annihiler ces résultats négatifs.

En outre, l'accumulation du volume de pertes qui a atteint près de 268 MDT à fin 2018, avec des fonds propres de 225 MDT, place la société dans le cadre de l'article 388 du Code des sociétés commerciales. Cet article stipule que "le conseil d'administration ou l'instance collective d'administration doit convoquer à une réunion générale extraordinaire pour décider si la société a besoin d'être dissoute, et ce durant les quatre mois après l'adoption des comptes qui révèlent que ses fonds propres ont glissé sous la barre de la moitié de son capital à cause des dégâts".

Selon le même article, "si la dissolution de la société n'a pas lieu dans un délai d'un mois depuis la date du diagnostic des pertes, l'assemblée générale extraordinaire doit réduire le capital de la société d'un montant inférieur ou égal à celui des pertes, ou carrément augmenter ledit capital d'un montant supérieur ou égal à la valeur des dégâts".

Par ailleurs, "si l'assemblée générale extraordinaire ne se tient pas dans les délais impartis, l'intéressé devrait recourir à la justice pour dissoudre la société".

A souligner que les dispositions de cet article ne s'appliquent pas aux sociétés anonymes qui font l'objet d'une régularisation à l'amiable ou judiciaire. Et la société El Fouledh est une société anonyme qui a été créée le 23 juillet 1962. Son capital s'élève à 53,3 MDT dont 91,65% sont détenus par l'Etat.

Source : WMC